



COMMUNE  
DE  
CENAC ET SAINT  
JULIEN  
DORDOGNE

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

N° 42/2023

AR Prefecture

024-212400915-20231211-2023\_42-DE  
Reçu le 15/12/2023

Collectivité : COMMUNE DE CENAC ET SAINT JULIEN

Date de convocation : 07/12/2023	Décision N° : 4	Membres : En Exercice : 14 Présents : 12 Votants : 13
-------------------------------------	--------------------	--

L'an deux mille vingt trois

Le 11 décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 07 décembre 2023

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

**PRESENTS** : M Mes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Philippe BOISSON, Jean-Luc BRUGUES, Claudia STAUBMANN, Anaïs SARDAN, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

**EXCUSES** : Françoise JOUVE a donné procuration à Joëlle DEBET DUVERNEIX, Daniel MAURIE

**Objet** : DM4

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2023

**Investissement**

Opérations	Article	Nature	Montant	Chapitre	Article	Nature	Montant
	1641	Emprunts	80 000		1341	DETR	80 000
<b>TOTAL DEPENSES</b>			80 000	<b>TOTAL RECETTES</b>			80 000

**Fonctionnement**

Chapitre	Article	Nature	Montant
012	6411	Personnel titulaire	-3 300
065	6531	Indemnités	3 300
<b>TOTAL DEPENSES</b>			0

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture

Le

Publié ou notifié le

A CENAC ET SAINT JULIEN,  
Le 17 octobre 2023  
Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX

